les premières écloses, plus grandes que celles du *Rosier Muscade*, les autres à-peu-près de la dimension des fleurs de ce dernier arbrisseau, répandent une odeur très-suave. Elles naissent rarement solitaires, plus souvent, trois ou six ensemble, à l'extrémité des rameaux où elles se réunissent en une espèce de panicule souvent composée d'une telle quantité de fleurs, qu'on en a compté jusqu'à cent-trente, lesquelles se développent successivement, et très-bien. Les tubes ovoïdes des calices, les pédicelles allongés qui les soutiennent, et les pédoncules communs, sont couverts d'une espèce de duvet court et serré. Les divisions du limbe, deux entières, et trois munies de quelques pinnules simples, sont pointues au sommet, cotonneuses à l'intérieur, et garnies en leur bordure de quelques petites glandes sessiles. La corolle est composée de sept à huit rangs de pétales, d'un blanc lavé de rose, un peu jaunes vers l'onglet, irrégulièrement échancrés au sommet. Styles libres, à stigmates un peu rougeâtres.

Observations particulières à ce Rosier.

Ce bel arbrisseau est un produit de la culture de M. *Philippe* Noisette, l'un des plus habiles pépiniéristes de l'Amérique septentrionale; c'est pourquoi les amateurs, dans ces contrées, se sont empressés de lui donner son nom, comme un juste tribut de leur reconnaissance. M. *Louis* Noisette, son frère, pépiniériste à Paris, s'occupe de le propager en France; et c'est dans sa rare collection (où il a fleuri en 1818) que nous avons pris notre modèle.

Le Rosier de *Ph.* Noisette est, selon nous, hybride du Rosier *Muscade* et du Rosier *des Indes*, dont il participe évidemment par le feuillage, la disposition des fleurs, l'époque de la floraison, etc. Cependant, le premier s'en éloigne par ses styles soudés, comme par ses fleurs absolument blanches et plus petites; et le second, par la déflexion des lanières du calice avant l'épanouissement, ses étamines longues et contournées se renversant sur les styles, enfin par le don qu'il a reçu de donner continuellement des fleurs. La semence des graines nous apprendra, par la suite, s'il doit se reproduire sous les mêmes formes, et constituer une espèce nouvelle. Quoi qu'il en soit, notre Rosier étale ses fleurs au mois de juillet, et elles se succèdent sans interruption et avec abondance jusqu'aux gelées, auxquelles un jeune pied, livré à la pleine terre dans notre jardin, a résisté cette année (1820), quoique nous n'ayons pris que la simple précaution de le faire couvrir de feuilles. Quand il sera acclimaté, il fera l'ornement de nos parterres, avec d'autant plus de raison, que le parfum de ses fleurs est aussi agréable que celui de nos *Cent-feuilles*, quoique d'une autre nature.